

Comment être efficace pour constituer rapidement un dossier de cession de fonds de commerce ?

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Clercs - assistants de clercs - formalistes

Objectifs :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier et demander les pièces nécessaires à la réalisation des formalités préalables pour bien ouvrir un dossier de cession de fonds de commerce
- Etablir des calculs simples de déclaration de provisions sur frais

Contenu

DROIT DES AFFAIRES - les formalités relatives à la cession d'un fonds de commerce

Celles relatives aux éléments de la cession du fonds de commerce (bail, droit de préemption, etc...)

Celles relatives à la fiscalité de l'acquéreur du fonds de commerce

CAS PRATIQUES

Conclusion - questions/réponses

Prérequis :

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des bases en droit commercial permettront de suivre cette formation plus confortablement.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION BORDEAUX** : 8 rue Mably 33000 BORDEAUX

Tél. +33 5 56 44 77 76 – Fax : +33 5 56 48 24 97 – Courriel : bordeaux@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation